

*Oloron-Sainte-Marie, le 14 octobre 2019*

**Madame NEGI-PERRIN**

Principale Adjointe du Collège Tristan Derème

Aux parents d’élèves



Madame, Monsieur,

Le **Cross** du Collège Tristan Derème se déroulera le :

**Jeudi 07 novembre 2019 dans l’enceinte du collège:**

**de 10H00 à 12H00 pour les 6ème et 5ème**

**de 14H00 à 16H00 pour les 4ème et 3ème**

***( les élèves de 4ème et 3ème n’auront pas cours de 16H00 à 17H00 et pourront donc être libérés selon les autorisations de sortie remplies en début d’année scolaire****)*

Cette épreuve est un des moments forts de la vie du collège et l'aboutissement du cycle de demi-fond en EPS. Elle fait partie intégrante de l'évaluation de ce cycle. **La participation au cross est donc obligatoire**.

Seuls les élèves disposant d'une dispense **médicale (remise à l’avance au professeur d’EPS dans la mesure du possible)** seront autorisés à ne pas participer mais ils seront tenus d'être présents et se joindront activement à l'organisation.

Quelques conseils :

**1** Prévoir une tenue de sport

**2** Penser au traitement médical pour les élèves asthmatiques

**3** S'hydrater régulièrement avant et après l'effort

**4** La veille au soir prévoir un repas à base de sucres lents (pâtes, féculents, riz...)

**5** Le matin, un bon petit déjeuner

**6** Prévoir une tenue de rechange, les enfants ayant la possibilité de se doucher

**Je rappelle qu'il est toujours – comme l'année précédente - interdit de se déguiser**. Le cross est une épreuve qui compte dans l'évaluation d'EPS, les élèves doivent porter une tenue réglementaire et adopter un comportement irréprochable. Tout manquement à ces règles sera sanctionné.

**En cas de grosse intempérie**, le cross sera reporté, la décision sera prise le matin même de l'épreuve. Les élèves doivent donc penser à apporter également leurs affaires de cours.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 La principale adjointe,

 S. NEGI-PERRIN

**Affaire suivie par**

S. NEGI-PERRIN

Téléphone : 05 59 36 36 00

Ce.0640211g@ac-bordeaux.fr

**Collège Tristan Derème**

6, boulevard François Mitterrand

64 400 OLORON-SAINTE-MARIE

http://education-oloron.ac-bordeaux.fr

 S. NEGI-PERRIN